

# COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 11 FEVRIER 2010

Délibération  
n° 2010.02.017

Place Saint-Jacques à  
l'Houmeau : Fonds de  
concours à la ville  
d'Angoulême

**LE ONZE FEVRIER DEUX MILLE DIX à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **04 janvier 2010**

**Secrétaire de séance :** Nadine GUILLET

### Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Nicolas BALEYNAUD, André BONICHON, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Véronique DAVY, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, Robert DUMAS-CHAUMETTE, Maryse DUMEIX, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Sébastien GOURET, Jean-Pierre GRAND, Nadine GUILLET, Maurice HARDY, Michèle ITANT, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, Françoise LAMANT, André LAMY, Dominique LASNIER, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Jacques NOBLE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Catherine PEREZ, Laurent PESLERBE, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Frédéric SARDIN, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

### Ont donné pouvoir :

Michel BRONCY à Maurice HARDY, Brigitte BAPTISTE à Jacques DUBREUIL, Jacky BONNET à Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU à Jacques NOBLE

### Excusé(s) représenté(s) :

Simon DEFORGE par Véronique MAUSSET, Janine GUINANDIE par Djillali MERIOUA, Jean PATIE par Robert DUMAS-CHAUMETTE, Alain PIAUD par Michèle ITANT

### Excusé(s) :

Bernard CONTAMINE, Cyrille NICOLAS

**DELIBERATION  
N° 2010.02.017**

ENVIRONNEMENT / ASSAINISSEMENT - EAUX PLUVIALES

Rapporteur : Monsieur DOLIMONT

**PLACE SAINT-JACQUES A L'HOUMEAUX : FONDS DE CONCOURS A LA VILLE D'ANGOULEME**

Le GrandAngoulême vient de réaliser une opération importante de recalibrage de l'ouvrage canalisé "La Vimière". Les travaux ont consisté à poser une canalisation traversant entre autres, le parvis de l'église de l'Houmeau depuis la rue Leclerc-Chauvin jusqu'à la Charente.

A l'issue des travaux la réfection définitive permettant de retrouver l'état initial du parvis est à la charge du GrandAngoulême.

Parallèlement, la ville d'Angoulême a pour projet de requalifier la place Saint Jacques de l'Houmeau et ses abords pour un montant s'élevant à 673 402,91 € HT soit 805 389,98 € TTC.

Afin d'harmoniser les matériaux, et de coordonner les interventions des deux collectivités, le GrandAngoulême pourrait participer financièrement aux travaux de réfection définitive.

La participation financière à ce projet pourrait être de 240.000 €.

Les conditions de participation du GrandAngoulême sont précisées dans le projet de convention jointe.

Vu l'avis favorable de la commission environnement – cadre de vie – construction du 15 janvier 2010,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** le versement à la Ville d'Angoulême d'une participation de 240 000 € pour les travaux de requalification de la place Saint-Jacques de l'Houmeau.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer ladite convention.

**D'IMPUTER** les dépenses au budget principal eaux pluviales – article 20414 –rubrique 811 – opération 2005.02 – AP 3 Travaux émissaire « La Vimière ».

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE,  
ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.**

**Certifié exécutoire :**

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

**15 février 2010**

Affiché le :

**15 février 2010**